



CONSEIL & PRÉVENTION

Un service social  
à votre écoute  
pour vous aider



## NOTRE SERVICE D'ASSISTANCE SOCIALE PEUT VOUS AIDER



L'assistant de service social reçoit individuellement les salariés, réalise une évaluation de leurs situations dans le but de les accompagner dans l'accès aux droits sociaux en lien avec la santé et le travail.

Selon les besoins, l'intervention peut être ponctuelle, en apportant une réponse immédiate ou différée au salarié, ou peut s'inscrire dans un suivi plus long.



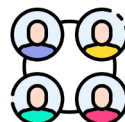
Accueil et écoute



Soutien



Analyse des demandes  
Évaluation des besoins



Orientations



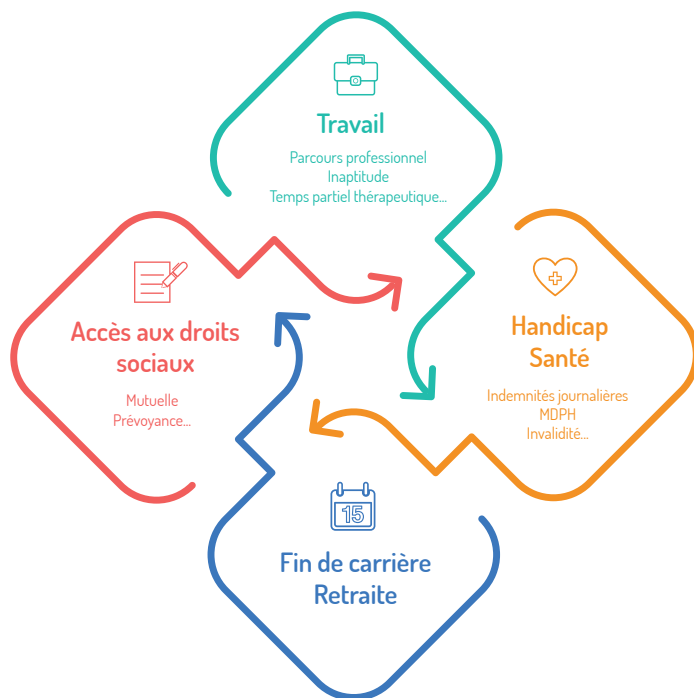
**Toutes nos équipes travaillent dans le respect du secret professionnel**

Votre employeur n'est pas informé de votre accompagnement auprès de notre service social, sauf accord explicite de votre part.



## DES DOMAINES D'INTERVENTION VARIÉS

Vous rencontrez des difficultés de vie qui impactent votre activité professionnelle ? Nos assistantes sociales peuvent vous aider.



## VOUS POUVEZ DEMANDER UN RENDEZ-VOUS

Pour demander un rendez-vous, deux méthodes de contact sont possibles :



Parlez-en à votre **médecin du travail** ou son **assistante médicale**



Envoyez un email à l'adresse **servicesocial@horizonsantetravail.fr** en précisant votre nom, prénom et numéro de téléphone



## VOS NOTES



Les équipes d'Horizon Santé Travail sont à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos **démarches de prévention** en santé au travail.

Contactez-nous !  
[contact@horizonsantetravail.fr](mailto:contact@horizonsantetravail.fr)



[www.horizonsantetravail.fr](http://www.horizonsantetravail.fr)

